



titre de séjour demande de titre vpvf pour un étranger pacsé entré sans visa

Par **pacome**, le **20/09/2021** à **12:23**

Un étranger pacsé avec une personne française peut-il solliciter une carte de séjour vie privée vie familiale s'il est entré sur le territoire sans visa.

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!![/quote]

Je suis entré récemment en contact avec une personne étrangère , pacsée depuis un an avec une française. Cette personne souhaiterait savoir si elle pouvait solliciter une carte de séjour vie privée vie familiale, sachant qu'elle est entrée sur le territoire français sans visa.

En espérant que vous prendrez cette demande en considération, je vous prie d'agréer, madame ou monsieur, l'expression de mon profond respect.